



# Webinaire Transition écologique : la place institutionnelle de l'ACV

Vendredi 17 septembre 2021  
10h-12h

Par Philippe Osset



Le replay du webinaire sera mis à disposition par la suite sur le site [www.elsa-pact.fr](http://www.elsa-pact.fr)

# Infos pratique webinaire



Le replay du webinaire sera mis à disposition par la suite sur le site

[www.elsa-pact.fr](http://www.elsa-pact.fr)



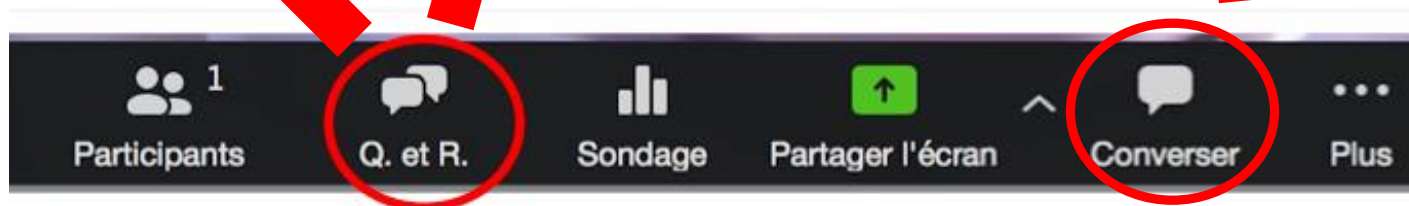
Poser vos questions dans l'espace « **Q&R** / Q&A »



Cliquez pour **faire remonter les questions** qui vous paraissent les **plus pertinentes**



Problèmes techniques : message dans l'espace « **Converser** /chat »



# La Chaire ELSA-PACT



[www.elsa-pact.fr](http://www.elsa-pact.fr)



## PARTENAIRES ACADÉMIQUES



## PARTENAIRES ENTREPRISES



# Les intervenants du webinaire

**Philippe ROUX**

Titulaire de la  
chaire ELSA-PACT



**Charlotte PRADINAUD**

Chargée de projet  
chaire ELSA-PACT



**Philippe OSSET**

Président / co-fondateur de Solinnen  
Directeur scientifique de SCORELCA



En introduction un petit quizz...





**Philippe OSSET**



# Transition écologique : la place institutionnelle de l'ACV



# Introduction

## Plan général

- « L'ACV a pris une large place dans les différents textes institutionnels, et cette place continue à se développer »
- La présentation va illustrer cette assertion au travers de 4 grandes thématiques
  - 1A. Achats verts
  - 1B. Communication environnementale produit
  2. Garanties d'origine et mass balance
  3. Finance verte et taxonomie verte
- Il existe d'autres thématiques institutionnelles qui pourront être traitées au cours d'un séminaire ultérieur
- Deux grands temps avec QUIZ et temps libres d'échanges pour vous permettre de participer

# 1A. Achats verts

1/5

- Contexte et définition
  - La Politique intégrée de produits (IPP) de 1994, DG Environnement avait notamment pour ambition de **faire évoluer la pratique des entreprises par des achats publics verts**
- **Effet de levier** des achats publics verts
  - « les achats publics peuvent représenter 25 à 30 % des ventes d'une entreprise... mais si l'entreprise s'améliore pour satisfaire des critères d'achats verts pour répondre à la demande publique, il y a fort à parier que l'ensemble de la production de l'entreprise s'en trouvera améliorée »





# 1A. Achats verts

2/5

- Historique de l'évolution institutionnelle des achats verts
  - Tout d'abord des seuils de performance à passer pour avoir le droit de répondre aux AO, focus principal sur la dimension financière
  - Puis autorisation de classer les offres selon la performance environnementale à partir du moment où les offres financières étaient comparables
  - Puis poids donné à la performance environnementale (ex. 14% d'une note globale) et choix au mieux disant sur la note globale
    - Une offre plus chère peut l'emporter
- Remarque : cette évolution de la pratique institutionnelle peut être vue comme un guide pour la « montée en puissance » de la pratique d'achats des entreprises !

# 1A. Achats verts

3/5



Direction des Achats de l'État

- La DAE - Direction des Achats de l'Etat
  - Depuis 2016, définit, sous l'autorité du Premier Ministre, la politique des achats (hors achats de défense et de sécurité) – plus de 30 Milliards d'achats
  - Définit les stratégies d'achat, par segment, et s'assure de leur mise en œuvre
  - Mène un programme de professionnalisation de la fonction achat
  - Pilote et rend compte des résultats de performance des achats de l'Etat et des organismes et EP de l'Etat
- Intégration de l'environnement dans les recommandations de la DAE
  - 20% en 2018, 25% en 2019, 30 % en 2020 (achats > 25 k€)
  - Toute collectivité peut/doit faire et est assistée par ces recommandations : minimum 10% de la note totale d'attribution, couvrant des **conditions d'exécution** (process) et des **spécifications techniques** (performance)
  - Exemple : processus de sélection des offres pour la construction du stade de Nice (12%)
- Application dans les achats du secteur privé
  - Mise en œuvre de stratégies de développement durable

# 1A. Achats verts

4/5



Direction des Achats de l'État

- Traduction opérationnelle dans les achats  
=> économie circulaire, économie de la fonctionnalité
  - « **Prévention de l'utilisation des ressources naturelles et de l'énergie** : juste besoin et politique de « sobriété » de la consommation
  - **Hiérarchisation dans l'utilisation des ressources** : ressources recyclées, renouvelables, recyclables, analyse du cycle de vie
  - **Prévention de la production de déchets** : réemploi, réutilisation, recyclage, valorisation
  - **Prévention et réduction des rejets et émissions polluants et toxiques, stratégie bas-carbone**
  - Allongement de la **durée de vie** des produits, lutte contre l'obsolescence programmée
  - **Eco-conception** des produits »



# 1A. Achats verts

5/5

- La place de l'ACV – élaboration de critères pertinents d'achat
  - L'ACV permet de définir des critères pertinents sur les aspects environnementaux objets de l'ACV, tels que demandés par la DAE
    - **Impacts**, comme l'effet de serre
  - Besoin de critères **comparables** et **crédibles**
    - EPD **vérifiées**
  - D'autres pratiques, pour d'autres aspects environnementaux (bruit), sont mises en œuvre
    - **Complémentaires** à l'ACV



# 1B. Communication et affichage environnemental

1/5

- Contexte et définition
  - **Répondre à la demande des acheteurs**
    - cf. Achats verts
  - Volonté de **différentiation entre concurrents**
    - ACV comparatifs pour affirmer sa performance relative
    - EPD pour permettre aux clients de faire leur choix
  - Valorisation des travaux d'éco-conception
    - Montrer le **suivi de performance**



# 1B. Communication et affichage environnemental

2/5

- Historique de l'évolution institutionnelle
  - Affichage environnemental en **France** pour les produits de grande consommation
    - depuis 2008, par l'ADEME – en cours
  - Affichage environnemental en **Europe** pour ces mêmes produits
    - « Product Environmental Footprint » – PEF, par la DG Environnement, depuis 2013 – en cours
  - Travaux de production d'EPD dans le secteur de la construction dans chaque pays d'Europe disponibles dès 2004 – en cours
    - Les FDES – Fiches de Déclaration Environnementale et Sanitaires





# 1B. Communication et affichage environnemental

3/5

- La place de l'ACV – préparation d'informations environnementales multicritères couvrant l'ensemble du cycle de vie
  - Normes de la série ISO 14020
    - Principes généraux et règles communes
    - Affichage de type 1 (Ecolabels), 2 (Autodéclarations) et 3 (EPD)
    - Grande révision en cours à l'ISO/TC207/SC3
  - « Base impact » de l'ADEME
  - La revue critique ou la vérification – apporter de la crédibilité et réduire les risques



# 1B. Communication et affichage environnemental

4/5

- Le rôle des institutions
  - Ministère de l'Ecologie et son guide sur la communication environnementale
  - DGCCRF : contrôles des communications comparatives et identification des actions éventuelles de cartel
  - ARPP : suivi du respect des exigences des normes
  - Avec des éventuelles suites au tribunal !



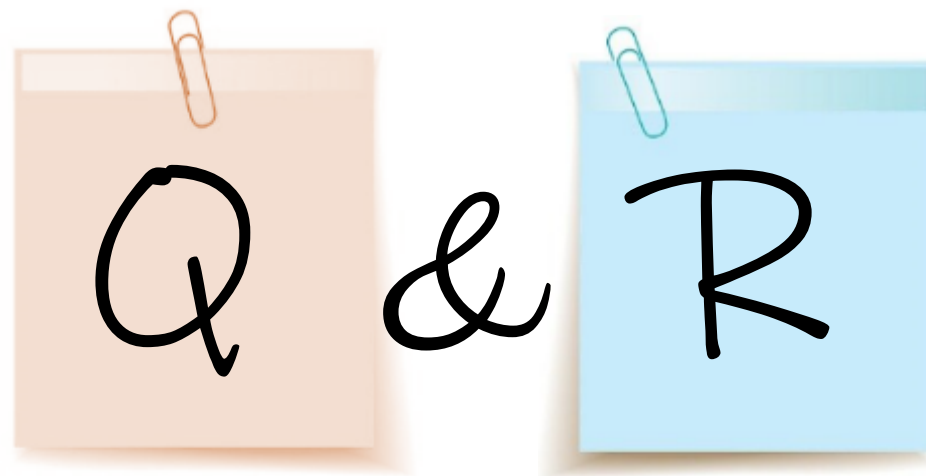
# 1B. Communication et affichage environnemental

5/5

- L'exemple du secteur de la construction : la RE2020 dont l'arrêté et le décret viennent d'être publiés sera appliquée à partir de janvier 2022
  - Exigence d'avoir réalisé l'ACV de chaque bâtiment et de déposer les résultats de cette ACV au moment de la demande du permis de construire
  - Utilisation des FDES issues de la base INIES – i.e. des informations de communication environnementale concernant les produits de construction (application d'EN 15804+A1 et donc d'ISO **14025**). C'est le résultat de 20 ans de travaux de structuration de méthodes et de données.
  - Mise en œuvre de la pratique d'EN 15978, et donc d'ISO **14044**

⇒ **Aboutissement de travaux initiés « au siècle dernier » (!)**

# Questions d'éclaircissement et discussions



## 2. Garanties d'origine et Mass Balance

1/7

- Contexte et définitions
  - **Garanties d'origine** : contrat spécifique attribuant une origine d'achat d'un produit à un client... alors que, physiquement, ce client utilise un produit d'une autre origine
  - L'acheteur paye (souvent) plus cher, ce qui est sensé soutenir le développement du mode de production garanti (vers l'avenir), et/ou rémunérer les investissements réalisés pour produire le produit
  - Exemple : contrat d'achat d'électricité hydraulique du Venezuela par une entreprise française. Le client utilise par exemple une électricité du réseau livrée par RTE, et se voit attribué une électricité hydraulique à 100% (et les impacts de la production hydraulique associée)



## 2. Garanties d'origine et Mass Balance

2/7

- Contexte et définitions
  - **Mass Balance** : allocation orientée de matières entre des coproduits issus d'un mélange physique où l'on ne différencie pas l'origine des matières au sein du mélange
  - Exemple : biogaz issu de fermes aux Pays-bas (méthanisation des déchets verts) et acheté par un client du réseau de gaz des Pays-bas (alors qu'il utilise le gaz du réseau)
  - Le client se voit attribué le biogaz et ses impacts spécifiques de production



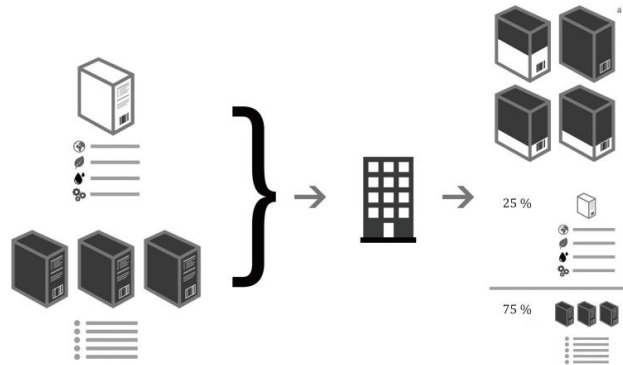


# 2. Garanties d'origine (GO) et Mass Balance (MB)

3/7

- ISO 22095:2020 « Chaîne de contrôle — Terminologie générale, concepts, exigences et lignes directrices » de l'ISO/PC 308

MB



GO

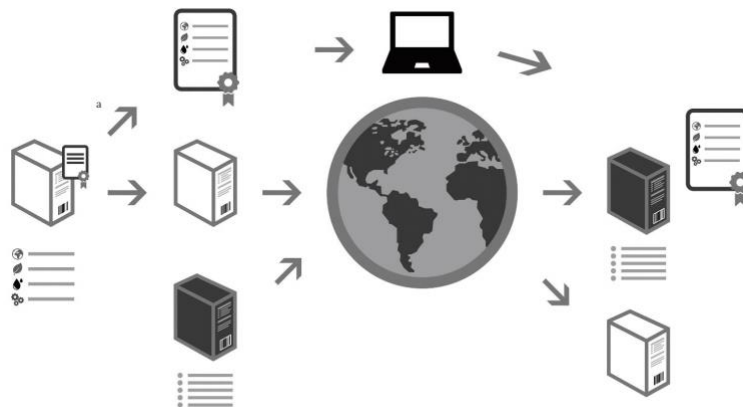


Table 1 — Summary of the properties of the chain of custody models in this document

Properties of chain of custody models	Models without mixing		Models with mixing		Book and claim
	Identity preserved	Segregated	Controlled blending	Mass balance	
Connection between administrative document flow and the physical flow of materials and products	Yes	Yes	Yes	Yes	No
Item-based expectations satisfied	Yes	Yes	Yes, for the percentage with specified characteristics	No	No
Market-based expectations satisfied	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes
Mixing material with specified characteristics and material with non-specified characteristics is possible	No	No	Yes	Yes	Yes
Ensure that volumes with specified characteristics sold match (or do not exceed) volumes of material with specified characteristics bought	Yes	Yes	Yes	Yes, within the specified time period	No, but claimed volumes shall be in balance with the associated credits
Specified characteristics preservation linked to volume reconciliation over a set time period	No	No	Yes	Yes	Yes
Physical separation of material or products to ensure that the specified characteristics are physically present in the output	Yes	Yes	Yes, for the part with the specified characteristics	No	No
Identify source of a material or product (or material or product component)	Yes	No	No	No	No

## 2. Garanties d'origine et Mass Balance

4/7

- Contexte et définitions
  - La certification existante vise à éviter les double-comptages

### Chain of custody requirement

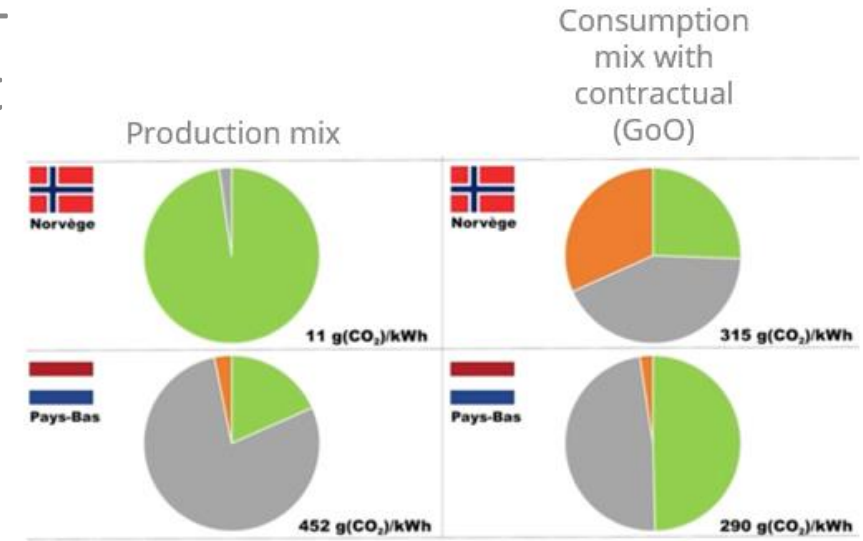
Scheme	Feedstock coverage	Chain of custody	Indicators			
			Mass balance usage	Double counting prevention	Scope level	Time frame
ISCC EU - International Sustainability & Carbon Certification	All	y	++	±	++	±
REDCert EU - REDCert certification system	All	y				
Better Biomass	All	y	++	±	±	±

- Issu de « Review of existing standards and certification schemes plus set of criteria and indicators to be implemented” de Thuy Mai-Moulin et al., Utrecht University
- Exemple : l’AIB sert de registre global pour les GO au niveau européen – voir <https://www.aib-net.org>

# 2. Garanties d'origine et Mass Balance

5/7

- Garanties d'origines
  - Place de l'ACV : mention des GO pour l'électricité au sein d'ISO 14067 et de PEF – Communication environnementale produit
    - Ok si les réseaux sont « connectés »
    - Au-delà de la mention explicite, **c'est le choix privilégié par la DG ENV !**
  - Règles de calcul et leurs implications
    - Transfert des impacts de la production d'électricité (ex. charbon) utilisée par le client qui achète l'électricité verte à celui qui utilise physiquement l'électricité verte produite (mais qui ne la paye pas)
    - L'AIB fournit les mix dits « résiduels »



2019 Source : AIB  
Green: Renewable  
Grey: Fossil  
Orange: Nuclear

## 2. Garanties d'origine et Mass Balance

6/7

- Garanties d'origines
  - L'ISO/PC 308 va rédiger une norme sur les règles de calcul
  - Perspectives – valoriser les nouveaux moyens de production



## 2. Garanties d'origine et Mass Balance

7/7

- Mass Balance
  - Place en ACV – Pratique d'affectation massique « orientée » dont les règles sont en cours de définition à l'ISO/PC 308
  - Règles de calcul (allocation massique orientée) et leurs implications
  - Perspectives – promouvoir de nouvelles productions, issues notamment la valorisation matière au sein des procédés de production vierge – évite de construire de nouveaux site



# 3. Taxonomie verte

1/5

## - Contexte

- Besoins exprimés par les financiers d'orienter leurs investissements sur des projets dits « verts »
- Pas assez de projets dits « verts » pour répondre à la demande des financiers, manque de crédibilité de l'allégation « vert »
- Rôle fort des ONG (publication WWF) visant à garder des transactions et communications crédibles
- Lien avec les ETAP – Environmental Technology Action Plan – de la DG Environnement

## - Historique récent


- Travaux conduits par la **DG Finance**, secteur par secteur
  - [https://ec.europa.eu/info/business-economy-euro/banking-and-finance/sustainable-finance/eu-taxonomy-sustainable-activities\\_en](https://ec.europa.eu/info/business-economy-euro/banking-and-finance/sustainable-finance/eu-taxonomy-sustainable-activities_en)
  - “Regulation (EU) 2020/852 (Taxonomy) on the establishment of a framework to facilitate sustainable investment”
- Normalisation ISO 14030, en parallèle (monde)



# 3. Taxonomie verte

2/5



-  Climate change mitigation
-  Climate change adaptation
-  sustainable and protection of water and marine resources;
-  transition to a circular economy
-  pollution prevention and control;
-  protection and restoration of biodiversity and ecosystems.

# 3. Taxonomie verte

3/5

- Extrait : quelques secteurs couverts par la DG Finance
  - **Forestry**
  - **Agriculture**
  - Manufacturing
  - Electricity, gas, steam and A/C
  - **Water, sewage, waste and remediation**
  - Transportation and Storage
  - Information and communication
  - Construction and Real Estate




# 3. Taxonomie verte

4/5

- La place de l'ACV
  - Initialement : critères GES et assurance qu'on évite de créer des « problèmes » par (potentiels) les transferts de pollution



Technical screening criteria are provided for economic activities within the following sectors:

Classification		Environmental Contributions							
NACE Macro-sector	NACE Activity	1. Climate change mitigation (Substantial Contribution)			2. Climate change adaptation (DNSH)	3. Water (DNSH)	4. Circular economy (DNSH)	5. Pollution (DNSH)	6. Ecosystems (DNSH)
		Own performance	Enabling activities	Transitional activities					
	Afforestation	✓			✓	✓		✓	✓

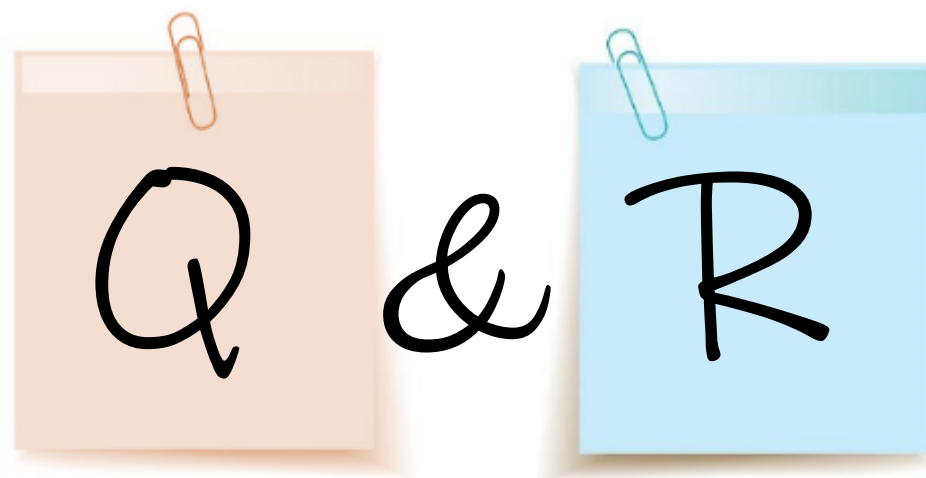
# 3. Taxonomie verte

5/5

- Perspectives et exigences
  - Les entreprises dont les activités seront qualifiées de « vertes » par la taxonomie recevront mécaniquement des flux financiers issus des fonds qui cherchent justement à les placer
    - Rémunération des investissements passés
    - Soutien à l'investissement à venir



# Questions d'éclaircissement et discussions



# Synthèse et perspectives

- Place déjà significative de l'ACV au sein des travaux institutionnels
  - Réglementation
  - Pratiques
- Nouveaux sujets en développement
  - Economie Circulaire : nombreux travaux normatifs, l'ACV en méthode d'évaluation pour valider que les objectifs sont atteints
    - notamment la pertinence des indicateurs d'EC



Retour sur le quizz...



# Questions d'éclaircissement et discussions

Dernier moment d'échange → lever la main







# Merci pour votre attention

PARTENAIRES ACADEMIQUES:



PARTENAIRES ENTREPRISES:



  
**PENSONS CYCLE DE VIE**  
RETROUVEZ PLUS D'INFOS SUR:

[www.elsa-pact.fr](http://www.elsa-pact.fr)